



HAL
open science

CNEP - Centre des nouvelles études sur le Pacifique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CNEP - Centre des nouvelles études sur le Pacifique. 2012, Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC. hceres-02034717

HAL Id: hceres-02034717

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034717v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Centre des Nouvelles Études sur le Pacifique (CNEP)

EA 4242

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Nouvelle Calédonie

Juin 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre des Nouvelles Études sur le Pacifique (CNEP)

EA 4242

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Nouvelle Calédonie

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juin 2011



Unité

Nom de l'unité : CNEP (Centre des Nouvelles études sur le Pacifique)

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 4242

Nom du directeur : M. Bernard RIGO

Membres du comité d'experts

Président :

M. Jean-Gérard LAPACHERIE - Université de Pau et des Pays de l'Adour

Experts :

Mme Yvette VEYRET - Université Paris 10, Nanterre

M. Serge BRUNET - Université de Montpellier 3

M. Rémy DOR - EHESS

M. Jean-Marie FOURNIER - Université Paris- Diderot (Représentant CNU)

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Christian BOIX

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jean-Marc BOYER (Président de l'Université)



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La « visite » s'est faite le 8 juin 2011, de 8 h à 11 h, par visioconférence, du bureau du responsable AERES de la section des unités de recherche, rue Vivienne. Aucun incident technique ne l'a perturbée. Le président de l'Université de Nouvelle Calédonie a présenté l'EA CNEP 4242 et a montré quelle place, importante, elle occupait dans l'Université qu'il préside. Ensuite, le directeur de l'EA a présenté l'équipe qu'il dirige : l'historique, les activités, les axes, les chercheurs, les doctorants. Par leurs questions, les experts ont demandé des éclaircissements sur des points qui leur semblaient obscurs ou sources de doutes. Enfin, la parole a été laissée aux doctorants (12 présents sur 19 inscrits).

L'EA CNEP 4242 est issue du regroupement en 2008 de deux Equipes d'Accueil antérieures : IMOA (Institut des Mondes Océanien et Australasien - EA 3328), et Transcultures (EA 3327). Elle est localisée à l'Université de Nouvelle-Calédonie, sise à Nouméa.

Elle a pour domaine de recherche les lettres, les langues, les sciences humaines autour de trois axes : activités minières, langues océaniques et français, champs littéraires.

- Direction :

M. Bernard RIGO

- Effectifs de l'unité :

Il n'est pas aisé de dénombrer les chercheurs de cette EA. Si l'on se fonde sur les fiches établies en octobre 2010, ils seraient 19 : 4 PR, 10 MCF, 3 PRAG ou PRCE, 1 Ater, 1 ingénieur d'étude affecté au Musée de Nouvelle Calédonie. Si l'on se fonde sur le « bilan » des activités du CNEP (bilan scientifique 2011-2014), les PR sont 5 (dont 1 émérite), les MCF 13, les PRAG 1, les enseignants d'IUFM agrégés et docteurs 2, ce qui fait un total de 21. Or, dans le bilan, il est indiqué : « L'équipe CNEP est composée de 24 membres titulaires en poste à l'UNC dont 5 PR, 13 MCF, 1 PRAG, 2 professeurs d'IUFM (agrégés et docteurs) ». Dans le bilan, le nombre des doctorants est de 17 ; dans l'entretien par visioconférence, le comité d'experts a reçu l'assurance que les doctorants étaient au nombre de 19, dont 16 en co-tutelle ou en codirection, ce que confirme l'examen des fiches « effectifs ». A ces chiffres, il faut ajouter les chercheurs appartenant à d'autres institutions que l'UNC et rattachés au CNEP, ainsi que les chercheurs qui sont membres d'une EA dans d'autres universités, de sorte que le CNEP serait le centre d'un réseau de « 74 chercheurs ».



| | Dans le bilan | Dans le projet |
|---|---------------|----------------|
| N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité) | 16 | 18 |
| N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité) | 0 | 0 |
| N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité) | 31 | 30 |
| N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité) | 0 | 0 |
| N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité) | 0 | |
| N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité) | 19 | |
| N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées | 15 | 16 |

2 • Appréciation sur l'unité

L'EA est récente, comme d'ailleurs les activités de recherche de l'UNC, laquelle a eu pour mission principale, à sa fondation, l'enseignement et la formation des futures élites du territoire. Elle a le dynamisme des équipes jeunes. Elle a su reformuler ses objectifs et définir des axes mieux ciblés que par le passé. Cependant, l'axe III, « champs littéraires » (2008-2012) et « processus syncrétiques, jeux des altérités et enjeux sociétaux » (projet du nouveau quadriennal), est moins cohérent que les deux autres, et sa légitimité suscite quelques interrogations.

Dans une université marquée par l'insularité et pénalisée par l'éloignement des autres centres de recherche du Pacifique, qu'ils soient francophones ou anglophones, et dont la recherche est obérée par des difficultés de recrutement, il est difficile de parvenir à une cohérence plus grande. C'est pourquoi la tentative même encore incomplète de recentrement de la recherche est méritoire.

Les relations des deux universités du Pacifique, Nouvelle Calédonie et Polynésie, naguère unies dans un même ensemble, devraient sans doute être renforcées, du moins pour ce qui est de la recherche, en dépit de la distance (quelque 5000 Km) qui les sépare. La transdisciplinarité annoncée dans les choix de recherche n'apparaît pas nettement dans les thèmes évoqués, sinon dans l'axe III, mais à un très haut degré de généralité. Cela tient peut-être au caractère récent de cette démarche, mais il est dans l'intérêt de la recherche et de l'EA de mettre effectivement en œuvre la transdisciplinarité annoncée et assumée.

L'effort d'arrimage à des universités étrangères et les liens tissés avec des collègues étrangers ou des chercheurs français de métropole sont importants (co-tutelle de thèse, co-direction de travaux, travaux communs). Si l'insularité n'est pas totalement « dépassée » (peut-être faudrait-il s'équiper de matériels et établir des canaux pour développer les visioconférences pour gommer les effets de l'éloignement), un réel effort d'ouverture et de partenariat est effectué, qu'il faut saluer. Un des points forts de cette équipe et des membres qui la composent est leur volonté de répondre à une « demande sociale », prévue dans les accords de Nouméa, notamment en matière d'enseignement et de formation professionnelle.



Cette EA est exposée aux aléas du recrutement : manque de postes ou postes non pourvus, ce qui oblige les chercheurs à multiplier les heures complémentaires, si bien que certains services dépassent 400 h par an. Certes, le recours aux délégations est bienvenu pour suppléer à ces manques, avec le risque, souligné dans l'entretien par l'un des intéressés, que les spécialités des collègues en délégation ne soient pas tout à fait ajustées aux sujets de recherche de l'EA.

Si deux des axes de recherche sont stables, le troisième, qui a changé deux fois de nom et d'orientation, ne l'est guère. Ainsi, alors que dans le projet 2008-2012, on dénombre sept thèmes ou sujets de recherche (quatre dans l'axe I, deux dans l'axe II, « champs littéraires » de l'axe III sans plus de précision), ces sept thèmes ou sujets de recherche sont devenus dix-neuf (19) dans le projet à habiliter, dont douze dans le seul axe III, lesquels sont souvent formulés sous forme de question, d'une façon vague et qui n'est guère scientifique (« La terre pour quoi faire ? »).

Un point faible est la présentation, insuffisamment justifiée, de l'offre de formation doctorale. Les responsables de cette EA devraient s'interroger sur les causes des abandons dans l'ancien master ESLIMO (Espace, Sociétés et Littératures des Mondes Océaniques) : 15% en M1, 10% en M2, de peur que les mêmes phénomènes s'observent dans le nouveau master ALC (Arts, Lettres et Civilisations), dont les possibilités de débouchés professionnels semblent surévaluées : les postes dans la culture et le patrimoine diminuent, la coopération linguistique et culturelle souffre de la prépondérance anglo-saxonne ; l'« encadrement international » est une donnée qui n'a pas beaucoup de réalité pour les rapporteurs. Le second master « Aménagement et Développement Territorial » apparaît plus solide, mais les effectifs baissent : 22 inscrits en 2005, 15 en 2010. Pourtant la thématique semble en phase avec les besoins de développement de la Nouvelle-Calédonie.

Il est recommandé aux responsables de l'UNC d'attribuer un local au CNEP (ce qui, semble-t-il, est prévu une fois que les Jeux du Pacifique seront terminés) et surtout d'affecter au moins un ou une secrétaire à cette EA, afin de décharger le directeur de tout le travail administratif.

Il est recommandé aux responsables et animateurs de l'EA 4242 CNEP :

- d'amplifier les liens avec l'Université de Polynésie ;
- de développer la transdisciplinarité, déjà présente, par le choix des sujets de recherche notamment ;
- de resserrer les champs de recherche ;
- de maintenir et d'institutionnaliser, quand cela est possible, les liens avec d'autres établissements en métropole ou dans le Pacifique par exemple ;
- de se réunir de façon plus régulière, au moins une fois par mois, pour faire le point sur les recherches en cours et sur les dépenses engagées.

- Données de production :

L'évaluation est faite à partir des 19 fiches transmises par le CNEP.

| | |
|---|-----------|
| A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet | 13 sur 18 |
| A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet | 4 sur 5 |
| A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)] | 72% |
| A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité) | 0 |
| A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité) | 3 |



3 • Appréciations détaillées :

Deux axes de recherche (activités minières et langues) sont pertinents dans le cadre de la Nouvelle-Calédonie et dans celui du Pacifique. Les recherches menées dans ces deux axes sont de qualité ; en revanche les recherches de l'axe 3, foisonnantes, doivent être resserrées et repensées.

Sont recensées de nombreuses publications (571) qui couvrent de nombreux domaines, en partie hétérogènes, et une période plus large que celle du quadriennal, et qui ne sont pas toujours en rapport avec les domaines de recherche du CNEP : pour ne citer qu'un exemple, une étude sur le Limousin.

L'EA, comme l'Université de Nouvelle Calédonie, a établi des relations contractuelles de qualité et de confiance avec les institutions de la Nouvelle-Calédonie. Elle mentionne de nombreux partenaires (universités du Pacifique et du monde anglo-saxon), mais il semble que les relations avec ces universités ne soient pas toujours institutionnalisées et qu'elles se ramènent parfois à des thèses en co-tutelle ou en codirection.

Les membres du CNEP participent à des colloques internationaux et en organisent aussi. Le CNEP a pu attirer plusieurs doctorants formés dans d'autres universités, dont deux étrangers.

L'EA a obtenu des financements externes, certains très importants (CNRT - Centre National de la Recherche Technologique), d'autres modiques, mais diversifiés (Centre National de la Recherche Technologique, Agence Nationale de la Recherche, Agence Universitaire de la Francophonie, etc.) et a répondu à plusieurs appels d'offre.

Il est difficile d'apprécier l'affectation dans le budget des quelque 160 000 euros de crédit. La répartition par axe, programme, poste n'est précisée nulle part tant dans le dossier que dans le fichier Power Point envoyé le jour de l'expertise.

Le CNEP s'est doté d'un règlement interne ; il semble qu'il soit organisé de façon cohérente avec un conseil de laboratoire, dont le mode de fonctionnement pourrait être précisé plus clairement. La mise en place d'un séminaire pour les doctorants et le suivi de leurs recherches répondent à une animation scientifique de qualité, mais il faudrait approfondir la réflexion sur les recherches transversales.

Les membres de l'unité s'impliquent activement dans la formation professionnelle, ce qui est conforme aux missions de l'UNC telles qu'elles sont définies par les accords de Nouméa, et dans l'enseignement, parfois dans de façon disproportionnée (pour certains plus de 400 h par an), et cela pour suppléer au manque de postes.

Le projet est bien adapté à la situation locale singulière et à l'environnement anglophone du Pacifique.

4 • Analyse par axe

- **Axe I**: Activités minières et développement durable.

Responsable : M. Gilles PESTANA

Le dénombrement des chercheurs affectés à cet axe est impossible à faire.

Cet axe « activités minières et développement durable en Nouvelle-Calédonie » est tout à fait judicieux. Il répond aux besoins locaux, tant publics (gouvernement de Nouvelle Calédonie) que privés (industries minières). Il est l'occasion d'un partenariat régional, national et international exemplaire : la mise en commun des ressources avec l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) est un point fort.

Les recherches menées sont de qualité.



On note les ouvertures métropolitaines en direction de l'INSERM, du CIRAD (Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement durable), de l'EHESS, de l'Université de Versailles ; on relève encore le partenariat avec les universités de Melbourne et du New-Jersey. Il y a là une volonté clairement exprimée de dépasser l'insularité et de s'ouvrir aux autres centres de recherche, par le choix d'une problématique majeure orientée sur le développement durable.

L'avis global des experts sur cet axe est positif. Il est en accord avec les réalités économiques et sociales de la Nouvelle-Calédonie ; et même si la problématique pour laquelle il a été opté contient d'éventuelles tensions entre les deux pôles « mines » et « développement durable », lequel implique une volonté de préserver les ressources naturelles, le risque de possibles tensions ou de contradictions ne doit pas entraver le développement des recherches, d'autant plus que le comité d'experts a reçu l'assurance, lors de l'entretien, que les autorités soutenaient sans réserve le projet.

Pour que les recherches inscrites dans cet axe perdurent et se développent, il convient d'attirer à l'UNC et au CNEP des chercheurs, même « en délégation », qui soient des spécialistes de ces champs de recherche.

- **Axe II** : Les langues océaniques et le français, langues d'enseignement et de culture

Responsable : M. Jacques VERNAUDON

Le dénombrement des chercheurs affectés à cet axe est impossible à faire.

Cet axe, comme le précédent, répond aux besoins locaux et aux exigences fixées par les accords de Nouméa et par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, ainsi que par les missions assignées à l'UNC, lors de sa fondation. Il donne lieu à des partenariats exemplaires.

Il est également important à un tout autre titre, car il s'appuie sur un projet ANR d'autant plus intéressant qu'il doit déboucher sur l'évaluation des programmes d'enseignement des langues d'origine en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et en Guyane.

Le rapport n'indique pas ce qu'est devenu un autre programme (annoncé dans le bilan 2006-2008) sur « La prononciation du français contemporain » par les communautés francophones de Nouvelle-Calédonie et du Vanuatu, mais les explications fournies lors de la visioconférence ont levé les incertitudes.

Il est dommage aussi que ne soit pas mentionnée dans le rapport, « bilan » et « projet », l'existence de recherches menées depuis plusieurs années sur la littérature de Nouvelle-Calédonie et qui ont consisté jusqu'à présent à dépouiller toutes les publications disponibles et à proposer de nouvelles études, qui pourraient continuer et parachever une « histoire littéraire de la Nouvelle-Calédonie », laquelle, incomplète, s'achèverait au début du XXe siècle. L'entretien par visioconférence a heureusement permis au PR qui est en charge de ce projet de rappeler qu'il était engagé depuis quelques années déjà.

L'avis global des experts sur cet axe est positif. Il s'accorde bien aux intérêts de ce territoire, tant sur le plan de la connaissance que sur celui, plus pratique, de la pédagogie ou de la didactique des langues et des cultures.

Il est recommandé aux chercheurs de cet axe de s'agréger au projet d'Atlas linguistique porté par l'EASTCO (Equipe d'Accueil Sociétés Traditionnelles et Contemporaines d'Océanie - EA4241) de l'Université de Polynésie française, projet que le CNEP pourrait étendre aux nombreuses langues (27 ou 28) parlées en Nouvelle-Calédonie et dans les îles qui font partie de ce territoire.



- **Axe III** : Les processus syncrétiques, les jeux des altérités (culturelles) et les enjeux sociétaux.

Responsable : M. Bernard RIGO

Le dénombrement des chercheurs affectés à cet axe est impossible à faire.

Ce troisième axe peine à convaincre de sa pertinence, en dépit d'un argumentaire soigneusement rédigé et visant à le justifier par la transdisciplinarité et par la nécessité dans laquelle se trouvent les chercheurs de s'interroger sur l'épistémé de leur objet d'étude. On a l'impression d'un regroupement hétérogène dont la finalité pourrait être de retenir des chercheurs périphériques ou encore de constituer une liste ouverte, établie à partir de sujets de thèses en cours ou possibles. Les douze thèmes retenus ne sont pas articulés entre eux ; certains intitulés sont maladroits : « la terre pourquoi faire ? » n'est pas une formulation scientifique.

Pour que les recherches menées dans ce cadre aboutissent, on espère que le recrutement annoncé d'un PR en anthropologie y donneront du sens et de la cohérence.

L'avis global des experts sur cet axe est réservé, pour ne pas dire négatif. Il semble que les douze « thèmes » ou « sujets » de recherche pourraient être resserrés et, éventuellement, répartis dans les axes I et II, quitte à ce qu'ils soient répliqués, au cas où ils se rapporteraient à chacun de ces deux axes.



5 • Notation

| Intitulé UR / équipe | C1 | C2 | C3 | C4 | Note globale |
|--|----|----|----|----|--------------|
| Centre des Nouvelles Études sur le Pacifique - EA 4242 | A | A | B | B | A |

C1 Qualité scientifique et production

C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 Gouvernance et vie du laboratoire

C4 Stratégie et projet scientifique

• Statistiques de notes globales par domaines scientifiques

(État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

| Note globale | SHS1 | SHS2 | SHS3 | SHS4 | SHS5 | SHS6 | Total |
|--------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| A+ | 2 | 8 | 2 | 11 | 5 | 6 | 34 |
| A | 12 | 33 | 12 | 13 | 32 | 18 | 120 |
| B | 11 | 37 | 6 | 22 | 19 | 5 | 100 |
| C | 8 | 4 | 2 | 6 | 1 | | 21 |
| Non noté | 1 | | | | | | 1 |
| Total | 34 | 82 | 22 | 52 | 57 | 29 | 276 |
| A+ | 5,9% | 9,8% | 9,1% | 21,2% | 8,8% | 20,7% | 12,3% |
| A | 35,3% | 40,2% | 54,5% | 25,0% | 56,1% | 62,1% | 43,5% |
| B | 32,4% | 45,1% | 27,3% | 42,3% | 33,3% | 17,2% | 36,2% |
| C | 23,5% | 4,9% | 9,1% | 11,5% | 1,8% | | 7,6% |
| Non noté | 2,9% | | | | | | 0,4% |
| Total | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% | 100,0% |

• Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 Marchés et organisations

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 Espace, environnement et sociétés

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

SHS6 Mondes anciens et contemporains

Nouméa, le 1^{er} février 2012

Le Président de l'Université de la
Nouvelle-Calédonie

à

Monsieur le Directeur de la section 2
de l'AERES

Le rapport rendu par les experts est objectif et détaillé. Certains points soulevés méritent quelques compléments d'information ou éclaircissements.

1. Aspects positifs

Après avoir rappelé que L'EA CNEP 4242 est issue du regroupement en 2008 de deux Equipes d'Accueil antérieures : IMOA (Institut des Mondes Océanien et Australasien - EA 3328), et Transcultures (EA 3327), les rapporteurs notent le dynamisme de l'équipe actuelle, ils saluent ses efforts d'ouverture et de partenariat. Pour eux, un des points forts de cette équipe et des membres qui la composent est leur volonté de répondre à une « demande sociale », prévue dans l'Accord de Nouméa, notamment en matière d'enseignement et de formation professionnelle. Le projet est bien adapté à la situation locale singulière et à l'environnement anglophone du Pacifique.

Ils ont noté que les membres du CNEP participent à des colloques internationaux et en organisent aussi. Ce commentaire est confirmé par le fait que le CNEP a notamment co-organisé depuis la visite des experts trois colloques internationaux, en août et octobre à Nouméa, en novembre à Tahiti.

Les experts constatent aussi que, grâce à ce rayonnement, le CNEP a pu attirer plusieurs doctorants formés dans d'autres universités, dont deux étrangers. La mise en place d'un séminaire pour les doctorants et le suivi de leurs recherches répondent à une animation scientifique de qualité.

Les recherches menées sont nombreuses et de qualité (axe I et Axe II) malgré un fort investissement de l'équipe dans leur mission d'enseignement et dans la formation professionnelle. L'hétérogénéité de certains travaux est due au personnel en délégation dont les thématiques ne peuvent pas être immédiatement et exactement celles du laboratoire.

Les rapporteurs ont également souligné la capacité du CNEP à obtenir des financements externes, certains très importants (CNRT – Centre National de la Recherche Technologique), d'autres modiques, mais diversifiés (Centre National de la Recherche Technologique, Agence Nationale de la Recherche, Agence Universitaire de la Francophonie, etc.) et à répondre à plusieurs appels d'offres. Il est toutefois jugé difficile d'apprécier l'affectation dans le budget des quelque 160 000 euros de crédit. Les diagrammes circulaires du power point de la présentation de l'équipe indiquaient l'origine des financements qui commandent leur affectation : le budget lié au projet de recherche financé par le CNRT ne concerne, par exemple, que ce programme de recherche et respecte la convention scientifique de financement CNRT qui détaille précisément les missions et fixe le calendrier. Les fonds accordés par l'UNC sont affectés exclusivement aux missions d'échanges scientifiques, à l'organisation des colloques.

2. Compléments d'information

Les experts ont éprouvé des difficultés à dénombrer les chercheurs de cette EA. Les écarts de chiffres des différents documents sont liés au mouvement des personnels (départ en retraite, recrutement, inscription en thèse, rattachement au CNEP après soutenance...) et au classement : un prag peut aussi se trouver dans la rubrique « doctorant » des documents AERES à renseigner.

Les experts souhaiteraient que les relations des deux universités du Pacifique, Nouvelle Calédonie et Polynésie, naguère unies dans un même ensemble, soient renforcées, du moins pour ce qui est de la recherche, en dépit de la distance (quelque 5000 km) qui les sépare. Comme un des exemples de collaborations déjà engagées, on doit citer le colloque organisé en novembre à Tahiti "Ecole plurilingue" (cf. le lien sur le site du labo : cnep.univ-nc.nc/ecoleplurilingue2011), avec l'UPF et l'ISEPP. Cet événement ponctuel doit déboucher sur de nouveaux partenariats. C'est à partir du colloque "Ecole plurilingue" de 2007 que s'est engagé le premier partenariat avec la Polynésie Française et la Guyane pour le programme ANR-Ecolpom

Les experts ont aussi salué la capacité de l'EA à établir des relations contractuelles de qualité et de confiance avec les institutions de la Nouvelle-Calédonie et les autres universités. Ils souhaiteraient toutefois que ces relations soient davantage institutionnalisées. Cette institutionnalisation des partenariats est mise en œuvre et sera accentuée : ainsi une convention cadre de coopération scientifique est engagée depuis mai 2011 entre l'UNC (CNEP), le Pôle Canberra-ANU de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, le Vanuatu Cultural Centre (VKS) et le groupement SHS du Centre IRD de Nouméa.

Les experts regrettent aussi qu'il soit difficile de dénombrer avec précision les chercheurs affectés à chaque axe. De fait, l'équipe n'est pas scindée en trois groupes de recherche étanches mais chaque chercheur, en fonction de ses compétences, collabore à divers programmes qui peuvent appartenir à des axes différents. Il y a eu en outre une confusion lors de l'audition : les collègues qui se sont exprimés n'étaient pas forcément les responsables des axes mais parlaient au titre de leur discipline dans l'axe concerné.

Concernant l'axe II, il est recommandé aux chercheurs de s'agréger au projet d'Atlas linguistique porté par l'EASTCO (Equipe d'Accueil Sociétés Traditionnelles et Contemporaines d'Océanie - EA4241) de l'Université de Polynésie française, projet que le CNEP pourrait étendre aux nombreuses langues parlées en Nouvelle-Calédonie et dans les îles qui font partie de ce territoire. Rappelons toutefois que l'Atlas a été réalisé par Jean-Michel Charpentier et Alexandre François, deux chercheurs du LACITO-CNRS. L'EASTCO a servi de structure d'accueil du projet, mais l'expertise scientifique et technique pour la réalisation de ce type d'atlas provient du LACITO. Jacques Vernaudo, responsable de l'axe II et Mirose Paia, membre associé du CNEP, ont participé à la relecture complète du document (introduction et listes des entrées lexicales). Pour ce qui est de la Nouvelle-Calédonie, la mise en œuvre d'un projet équivalent passerait donc davantage par un partenariat UNC-LACITO. Or Claire Moysse, directrice de recherche au LACITO, est déjà membre associé du CNEP et par ailleurs, elle a co-réalisé, avec Jacques Vernaudo et Jean-Claude Rivierre, autre spécialiste du LACITO, une planche dédiée aux langues kanak pour le prochain atlas de la Nouvelle-Calédonie. On constate ainsi la forte implication des chercheurs de cet axe à ce projet.

3. Points faibles :

Sur le plan structurel, cette EA est exposée aux aléas du recrutement : manque de postes ou postes non pourvus, ce qui oblige les chercheurs à multiplier les heures complémentaires. Au-delà du CNEP, cette difficulté est récurrente au niveau de l'établissement et ce malgré une volonté forte des conseils et de la direction de l'UNC d'y remédier. Il n'est pas toujours facile, du fait même de l'éloignement, de trouver des candidats pour les postes, surtout au niveau PRU. Le recours à des recrutements en délégation pallie en partie cette difficulté.

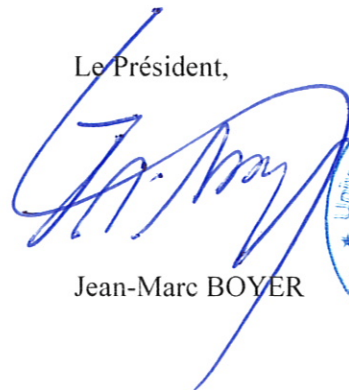
Sur le plan du projet scientifique, le troisième axe a peiné à convaincre les rapporteurs de sa pertinence, parce qu'il a donné l'impression d'un regroupement hétérogène dont la finalité pourrait être de retenir des chercheurs périphériques ou encore de constituer une liste ouverte, établie à partir de sujets de thèses en cours ou possibles. De fait la nécessité d'un troisième axe de recherche s'est imposée. Le fil directeur de cet axe est l'extrême attention portée aux changements sociétaux dans lesquels sont engagés les petits pays du Pacifique. Témoigne par exemple de l'importance et de la transdisciplinarité de cet axe, le colloque international co-organisé avec le pôle de l'EHESS à l'ANU de Canberra à l'UNC les 4,5 et 6 octobre 2011, consacré à la question du genre en Océanie. Derrière la question du genre se posent des enjeux sociétaux majeurs (parité, violence, religion/démocratie/coutume...) avec la tension entre le statut océanien ou républicain des femmes... Les différentes thématiques indiquées dans le projet étaient moins des thèmes formels que des pistes de recherche : par exemple « *la terre pour quoi faire* » renvoie à l'usage de la terre, symbolique, coutumier, industriel et pose la question des mutations et des tensions dans les différents rapports à la terre. Traditionnellement il n'y a pas de droit de propriété mais un droit d'usage... Le foncier s'articule à l'ancestralité pas à l'économie marchande. Sans aucun doute, les rapporteurs ont-ils raison et l'axe III mérite-t-il une reformulation plus synthétique sans décliner davantage une liste non exhaustive et peut-être maladroite : cette reformulation pourrait être « *les tensions et recompositions sociétales* ». La Nouvelle-Calédonie en particulier et les Pays insulaires du Pacifique en général sont engagés dans des processus économiques, politiques, culturels de mutation et les chercheurs du CNEP doivent éclairer autant que possible les acteurs de ces mutations. On ne peut rabattre cet éclairage sur les axes I et II.

4. Conclusion

Toutes les recommandations faites par les rapporteurs ont été prises en compte, voire anticipées.

- amplifier les liens avec l'Université de Polynésie ;
- développer la transdisciplinarité, déjà présente, par le choix des sujets de recherche notamment ;
- resserrer les champs de recherche ;
- maintenir et institutionnaliser, quand cela est possible, les liens avec d'autres établissements en métropole ou dans le Pacifique ;
- se réunir, au moins une fois par mois, pour faire le point sur les recherches en cours et sur les dépenses engagées.

Le Président,



Jean-Marc BOYER

